
Annexe A6 : Articles de presse

C'est parti pour la montagne de Margeride

Le Pèvil
25/05/2000

La richesse des habitats qui la composent (landes à Callune et genêts, pelouses à nard sur substrat siliceux, tourbières à bouleaux nains...) et des espèces qui la peuplent (loutre, barbastelle, grand rhinolophe, écrevisse à pieds blancs et chabot) font de la montagne de Margeride un site susceptible d'être retenu au titre des sites remarquables de la Directive habitat (Natura 2000). La sensibilité forte de certains élus au dossier de l'environnement au travers du projet de Parc naturel régional ainsi que l'existence d'initiatives locales telles que la mise en valeur des tourbières de Lajo ou encore les mesures agri-environnementales, ont également conduit le préfet à retenir ce site, après plusieurs rencontres préalables de concertation sur le secteur.

La première opération induite par la procédure Natura 2000 est la mise en place de différentes structures locales, dont le comité de pilotage. Et c'est à Saint-Alban que ce dernier a été mis en place, lundi dernier, par le préfet lui-même. Concertation oblige, il regroupe des représentants des collectivités concernées, de l'administration et des socio-professionnels. Pour l'aider dans sa mission, un "opérateur local" a également été désigné par le préfet pour prendre en charge tous les aspects financiers, techniques et administratifs et de communication autour du projet. Pour le site de la Montagne de la Margeride, c'est l'Office national des forêts qui s'est adjoint les services de 3 organismes co-contractants : la Chambre d'agriculture pour ses connaissances du monde rural, le Conservatoire des sites lozériens pour ses compétences en matière de caractérisation des habitats naturels et le Centre régional de la propriété forestière pour sa connaissance des acteurs du monde forestier. Stéphane Gipouloux, ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, a été nommé "chargé de mission coordinateur", c'est à dire qu'il lui revient la charge de mener à bien le dossier, en toute transparence et neutralité, jusqu'à l'étape ultime qui consiste en l'élaboration d'un document d'objectifs.

JUSQU'EN
2001

Le chantier est d'ampleur. Il s'agit dans un premier temps de connaître précisément l'existant : où se situent les habitats, combien de surface concernent-ils, qui sont les acteurs locaux, quelles sont les pratiques existantes...? Cette première phase de "débroussaillage", réalisée à partir d'études bibliogra-



Natura 2000 :

A Saint-Alban, le premier comité de pilotage local relatif au site des "Montagne de la Margeride" s'est réuni le 22 mai dernier.

phiques et cartographiques complétées de sorties sur le terrain devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2000. Dans un second temps, il s'agira de préciser les exigences écologiques des habitats et des espèces et de définir les mesures pour éviter leur perturbation, voire leur disparition : la discussion avec les gestionnaires locaux de modalités techniques souhaitables et envisageables pourra alors commencer et durera tout le début de l'année 2001. La fin de l'année 2001 devrait être consacrée à l'élaboration du document d'objectifs censé définir les modalités acceptables de gestion et les dispositions permettant de maintenir habitats et espèces dans un état de conservation favorable et de chiffrer précisément les actions.

UN DOCUMENT OPERATIONNEL

Le souci de discussion et de concertation est donc clairement affiché. Stéphane Gipouloux l'a confirmé : "je ne suis que la cheville ouvrière du dossier : il me revient le rôle de faire parler les gens et d'assurer la transparence de l'information afin de fédérer l'ensemble des acteurs. Dans cet esprit, la formation de groupes de travail est envisagée : ils pourraient concerner l'agriculture et les espaces ouverts, la forêt et les habitats forestiers, le tourisme et le développement économique, les mesures de gestion conservatoires, l'activité piscicole et cynégétique... Leur rôle sera de nourrir la réflexion en apportant des propositions. Des réunions communales

sont également prévues prochainement afin d'informer directement au sein des communes concernées."

MARGERIDE Environnement

Natura 2000 prend forme désormais

La première réunion du comité de pilotage, hier matin, à Saint-Alban-sur-Limagnole a levé une partie du voile sur le projet européen Natura 2000.

Natura 2000 date de 1992, et en Lozère, on a donné du temps au temps, pour que cette opération dont le but est, non seulement d'inventorier des habitats naturels et certaines espèces, mais aussi de trouver les moyens pour les protéger des outrages du temps, voie le jour.

C'est l'Office national des forêts qui a, depuis quelque temps maintenant, fait œuvre de soutien. C'est-à-dire qu'à la demande du préfet ces fonctionnaires ont collecté une foule de renseignements et arpenté le terrain pour alimenter le foyer de la discussion et de la concertation.

C'est ainsi qu'a été défini un périmètre s'étirant sur 10 000 hectares sur les monts de la Margeride, quasiment du mont Mouchet au nord à Saint-Denis-en-Margeride au sud.

Pour rédiger le premier document de travail présenté hier, l'ONF, l'opérateur local, s'est appuyé sur des contractants : le Conservatoire des sites lozériens, la Chambre d'agriculture, le Centre régional de la propriété forestière. Et il a été présenté par Stéphane Gipouloux, ingénieur des travaux des Eaux et forêts, en l'occurrence, le chargé de mission.

Il est désormais chargé, notamment, du contact direct avec tous les acteurs pour collecter et gérer les données, et

Si des inquiétudes persistent, comme l'ont démontré les interventions des différentes personnalités présentes, le préfet Alain Weil s'est voulu rassurant, voire même légèrement incisif : "c'est une opération qui s'inscrit dans la durée, avec une réelle volonté de discussion et de concertation. Elle va se concrétiser par l'élaboration d'un document opérationnel, avec des éléments chiffrés à l'appui, tels que les contreparties financières aux mesures de gestion envisagées." Et, répondant à Louis Tardieu, membre de la Chambre d'agriculture, qui avait fait remarquer que "la première espèce à protéger c'est l'homme", il s'est exclamé : "il faut arrêter de dire qu'en Lozère, on ne fait rien pour les hommes ! Si on additionne les contributions de l'Etat et de l'Europe, aucun autre département français ne peut se vanter de recevoir autant. Quant à la baisse du nombre d'agriculteurs, elle n'est sans doute pas que le fait de la réglementation et vous le savez bien : quand une exploitation se libère, on préfère souvent se partager les terres plutôt que d'installer un jeune..." Natura 2000 n'est pas responsable de tous les maux !



Un Grand Rhinolophe protégé.

d'animer les structures locales ainsi que de faire des propositions au comité de pilotage et aux services de l'Etat.

Natura 2000 en Margeride va donc être édifié en trois étapes : « Connaître ; analyser, comprendre, ordonner et proposer ; négocier et gérer ».

Et quatre habitats naturels et autant d'espèces ont été retenues : « Les landes subatlantiques à callune et à genêts, la pelouse à nard sur substrat siliceux, les tourbières à bouleau nain et à pin à crochet et les tourbières », pour les habitats d'intérêt communautaires et « la loutre, deux espèces de chauve-souris, la barbastelle et le grand rhinolophe et l'écrevisse à pieds blancs », pour les espèces d'intérêt communautaire.

Cette zone ainsi définie dans le cadre de Natura 2000 pourrait servir de préfiguration de ce qui pourrait être, le jour venu, un parc naturel régional de la Margeride. ■

GESTION DES HABITATS NATURELS

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs sur le futur site *Natura 2000 Montagne de la Margeride* et pour faire suite au Comité de pilotage qui s'est tenu le 10 mai à Saint-Alban-sur-Limagnole, 6 groupes de travail technique sont mis en place. Il s'agit des groupes suivants : gestion durable des habitats ; agriculture ; forêt ; tourisme ; chasse, pêche, cueillette et autres usages ; cohérence du projet, animation, synthèse et chiffrage. Ces groupes de travail coordonnés par l'opérateur local (ONF) et ses partenaires (CDSL, Chambre d'agriculture) seront chargés d'élaborer et de proposer au Comité de pilotage les mesures de gestion des habitats naturels tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales. Ces groupes sont ouverts à toute personne voulant activement participer à la démarche *Natura 2000 en Montagne de la Margeride* et s'investir en apportant sa contribution à l'élaboration concertée de ce document d'objectifs. Vous pouvez y participer sous 2 formes : soit vous vous proposez comme membre permanent d'un groupe de travail ; vous vous engagez à participer aux réunions régulières et aux travaux de ce groupe ; soit vous disposez d'une compétence particulière dans des domaines abordés par un groupe, vous pouvez vous proposer comme participant ponctuel de manière à faire bénéficier le groupe de votre expérience. Dans les 2 cas n'hésitez pas à vous inscrire afin de participer à ces groupes. Pour cela contactez Véronique Chabalière, tel. 04 66 65 63 09 ou 04 66 65 63 00 à l'Office national des forêts, service départemental de la Lozère, 5, av. de Mirandol, 48000 Mende.

Lozère Nouvelle 18/05/2002

Montagne de la Margeride

Midi Libre
23/05/2002

Les groupes de travail se mettent en place

■ Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs sur le futur site *Natura 2000 « Montagne de la Margeride »*, et pour faire suite au Comité de pilotage qui s'est tenu le 10 mai à Saint-Alban-sur-Limagnole, six groupes de travail technique sont mis en place sur les thèmes suivants : gestion durable des habitats, agriculture, forêt, tourisme, chasse, pêche, cueillette et autres usages, cohérence du projet, animation, synthèse et chiffrage.

Ces groupes de travail coordonnés par l'Office national des forêts opérateur local et ses partenaires (CDSL, chambre d'agriculture), seront chargés d'élaborer et de proposer au comité de pilotage les mesures de gestions des habitats naturels tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales.

Ces groupes sont **ouverts à toute personne** voulant activement participer à la démarche *Natura 2000 en Montagne de la Margeride* et s'investir en apportant sa contribution à l'élaboration concertée de ce document d'objectifs.

Il est possible d'y participer sous deux formes : soit en participant comme membre permanent d'un groupe de travail, et en s'engageant ainsi à participer aux réunions régulières et aux travaux de ce groupe ; soit en proposant d'une compétence particulière dans des domaines abordés par un groupe, et devenant ainsi participant ponctuel de manière à faire bénéficier le groupe d'une expérience.

Dans les deux cas, les candidats sont invités à s'inscrire afin de participer à ces groupes.

Pour cela contactez Véronique Chabalière 04 66 65 63 09 ou 04 66 65 63 00, ou s'inscrire auprès de l'ONF, service départemental de la Lozère, 5 avenue de Mirandol 48000 Mende.